



Dossier d'Adhésion

Association Pour la Randonnée et l'Image de la Montagne

www.asso-aprim.com

2012



Chers amis,

L'APRIM (Association Pour la Randonnée et l'Image de la Montagne) est une association à but non lucratif. Son objet est d'organiser des randonnées en montagne et ailleurs ou autres activités ayant trait à la montagne (raquettes, ski de randonnée...) et de réaliser des diaporamas sur le thème de la montagne.

Pour pratiquer les activités, l'APRIM possède deux sections :

- Montagne et Escalade. Cette section est affiliée à la FFME (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade).
- Randonnée. Cette section est affiliée et à la FFRandonnée (Fédération Française de Randonnée Pédestre).

Sept rendez-vous ponctuent l'année associative, avec notamment l'Hivernale, la Primevère, et l'Assemblée Générale. Ce sont des occasions de tous nous retrouver en pleine nature, dans un gîte... En outre, tous les adhérents sont reliés par une liste de diffusion, ce qui donne l'avantage d'improviser rapidement une sortie selon les disponibilités de chacun.

Vous trouverez donc ci-joint un descriptif de notre association, mais aussi de toutes nos activités autres que la randonnée (site internet...). Tous les renseignements nécessaires pour faire partie de l'APRIM sont présents dans ces quelques pages.

N'hésitez pas à nous contacter. L'APRIM vous remercie et vous dit « à très bientôt ».

Amicalement.

Samuel Granier, Président de l'APRIM



APRIM
(Association Pour la Randonnée
et l'Image de la Montagne)
"les Fonsades"
82400 Saint Vincent Lespinasse
05 63 39 57 87
info@asso-aprim.com
www.asso-aprim.com

– Agrément Jeunesse et Sport n° 82-306B –

BUREAU DE L'APRIM

Fonction	NOM Prénom Profession	Coordonnées
Président	GRANIER Samuel Vendeur	82, rue de la Fontaine des Cerdans 31520 Ramonville St Agne 05 61 75 99 86 - s.granier@asso-aprim.com
Vice-Président	MASSIP Fabien Agent de développement en tourisme rural	1461, route de Fauch - 81990 Puygouzon 09 66 83 25 20
Trésorière	MASSIP Hélène Chargée de mission	Le Breil Haut - 82800 Vaissac 05 63 65 41 69
Secrétaire	CAPBARAT Sylvain Ingénieur	11, allée du Charolais - 31300 Toulouse 05 61 80 91 42
Secrétaire Adjoint	BASTIDE Patrick Ingénieur	Le Breil Haut - 82800 Vaissac 05 63 65 41 69
Membre	REGNIER Antoine Technicien en accidentologie routière	8, impasse Picasso - 82000 Montauban 05 63 03 45 45
Membre	ESTEVE Nicole Retraité	7, rue des Écoles - 82130 Villemade 05 63 66 60 38
Membre	RENAILLER Cyril Professeur	Buleix - 09320 Soulan 05 61 04 73 38
Membre	STUCK Sarah Vendeuse	82, rue de la Fontaine des Cerdans 31520 Ramonville St Agne 05 61 75 99 86

Bureau Section Montagne & Escalade		Bureau Section Randonnée	
Fonction	NOM Prénom	Fonction	NOM Prénom
Président	GRANIER Samuel	Président	GRANIER Annie
Trésorier	RENAILLER Cyril	Trésorier	REGNIER Antoine
Secrétaire	CAPBARAT Sylvain	Secrétaire	MASSIP Hélène

Chaque année, lors de l'assemblée générale annuelle, trois postes sont renouvelés. Tous les trois ans, tous les postes sont donc renouvelés.

HISTORIQUE DE L'APRIM

Juillet et août 1993

Traversée des Pyrénées effectuée à pied par **Stéphane Treil** et **Samuel Granier**, en 50 jours. Leur projet se nomme « Pyrénées entre Ciel et Mers ».

Juillet et août 1995

Traversée des Pyrénées effectuée à pied par **Jean Pierre Houllier** et **Alain Vercoustre**. Leur projet s'appelle « Défi 95 ».

23 novembre 1996

Assemblée constitutive de l'APRIM : ces quatre personnes fondent l'APRIM en compagnie de quelques amis, et l'association est enregistrée peu de temps après à Castelsarrasin, sous-préfecture du Tarn & Garonne.

29 et 30 mars 1997

Première randonnée en vallée d'Ossau. Il y a deux participants...

Mars 1998

Parution du premier numéro de « **Par Monts et par Mots** », trimestriel gratuit réalisé par les adhérents de l'APRIM.

22 novembre 1998

Première projection de « **Pyrénées, au fin fond d'une contrée** », premier diaporama réalisé avec l'APRIM, au festival de montagne de Saint Pierre de Rivière (09).

Août et septembre 2000

Réalisation de la **traversée de la Corse** par le GR 20, à laquelle participent neuf adhérents. Première aventure APRIM !

Décembre 2000

Publications des premières **cartes APRIM**. Quatre photos ont été choisies par les adhérents.

13 octobre 2001

Lors de l'assemblée générale 2001 à Estarvielle (65), est présenté le diaporama : « **Fra i monti, un sentier à travers la montagne Corse** ».

Octobre 2003

Mise en ligne sur internet du **site APRIM**. 70% des adhérents ont un accès internet.

Octobre 2006

L'Aprim fête ses 10 ans à Gèdre (65).

Octobre 2007

Instauration de la Primevère, fête de printemps de l'APRIM.

Septembre 2010

Mise en ligne de la nouvelle formule du site internet.

Septembre 2011

Changement de statuts avec l'apparition des sections Montagne et Randonnée.

CARTES À ÉCRIRE

Pour un petit mot à envoyer, l'APRIM a pensé à vous avec cet assortiment de cartes en couleur en deux volets. L'intérieur est vierge et vous permet de les utiliser pour toute occasion : anniversaire, voeux pour la nouvelle année, fêtes diverses...

Chaque lot est composé de 4 cartes accompagnées d'enveloppes blanches.



Sommet de Balaïtous (64)



Pic de la Pique (31)



Cirque de Gavarnie (65)



Vallée de la Carança (66)

Lot n°1

1 lot de 4 cartes
(+1 lot offert) : 4€



Arbre solitaire saisi par le froid (31)



Pic Cadier (65)



Lac supérieur de Tramesaygues (65)



Ruisseau de Quioulès (09)

Lot n°2

JOURNAL et WEB

Par Monts et Par Mots était le journal officiel de l'APRIM. «Était», car il n'a pas connu de parution depuis des lustres. Depuis mars 1998, les «aprimistes» y racontaient leurs diverses expériences en montagne. Aujourd'hui, pour diverses raisons, nous ne pouvons pas maintenir cette version papier du journal. Néanmoins, certains ont trouvé dans le cadre de notre



site internet

(www.asso-aprim.com) un moyen de s'exprimer. : compte-rendus de sorties, galerie d'images, commentaires divers, traces GPS...

Tous les membres actifs sont invités à y écrire un petit mot régulièrement, car sans article, le site internet est voué à l'échec. C'est aussi pour l'association un moyen d'information : les modifications du programme, les comptes-rendus des sorties, les décisions administratives...



LISTE DE DIFFUSION :

Des sorties pourront s'organiser durant

l'année via la

liste de diffusion

APRIM grâce aux

initiatives des

adhérents. Chaque

adhérent est

abonné à cette liste et

lorsqu'il envoie un email

à l'adresse de la liste

(aprim@googlegroups.com), tous les adhérents

le reçoivent, et tout le

monde peut y répondre et ainsi créer une émulation. Les sorties peuvent ainsi se multiplier.

PROGRAMME 2012

<p>28-29 janvier 2012 - L'Hivernale (Raquettes* / ski de rando*) L'Hivernale : le rendez-vous de l'hiver ! Nichée en plein coeur de la saison, c'est le moment de profiter de la solitude des montagnes. <i>Responsable : Sylvain Capbarat (05 61 80 91 42)</i></p>	  
<p>25-26 février 2012 - Ski de randonnée* / Raquettes* (65) Amateur des sorties hivernales, Antoine nous trouvera un joli coin pour accueillir cette nouvelle sortie de l'hiver (lieu à définir selon les conditions d'enneigement). <i>Responsable : Antoine Régnier (05 63 03 45 45)</i></p>	  
<p>5-6 mai 2012 - Randonnée (à définir) En mai, le printemps aura repris ses droits, l'occasion pour nous de retrouver la verdure dans notre grand Sud-Ouest. Les possibilités sont multiples ! <i>Responsable : Jean-Marc Baissac (06 22 89 08 46)</i></p>	  
<p>26-28 mai 2012 - La Primevère (Randonnée) A cocher sur vos calendriers. C'est LE rendez-vous du premier semestre, une occasion de retrouver la plupart des adhérents dans un joli gîte, tout confort. <i>Responsable : Alain Clouet (05 65 30 59 66)</i></p>	 
<p>29-30 septembre 2012 - Assemblée Générale (Randonnée + Réunion) Repère de l'année. Une réunion, des discussions, des diaporamas, des rires, des balades... Présence indispensable de tout le monde ! <i>Responsable : Samuel Granier (05 61 75 99 86)</i></p>	 
<p>20-21 octobre 2012 - Barousse (Randonnée) Les couleurs de l'automne devraient être à leur apogée à cette période : l'idéal pour se perdre dans les forêts de la Barousse... <i>Responsable : Nadine Capbarat (05 61 80 91 42)</i></p>	  
<p>1-2 décembre 2012 - Biros (Randonnée) Le type d'activité variera selon l'arrivée de la neige. L'Ariège regorge d'endroits reculés où nous pourrons apprécier l'arrivée de l'hiver, et Cyril est un spécialiste. <i>Responsable : Cyril Renailier (05 61 04 73 38)</i></p>	  

*: activité couverte uniquement par une licence Vignemale, Néouvielle ou Ossau.

 : nuit en gîte

 : nuit en cabane

 : nuit sous tente

 : sortie section Montagne

 : sortie section Randonnée

 : sortie ouverte à tous

MATÉRIEL APRIM

En location, et / ou à disposition lors des sorties associatives

4 paires de raquettes à neige

TSL - Rando 225 (x3) - Fixations à lanières

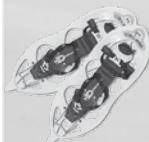
TSL - Rando 217 (x1) - Fixations automatiques

Fournies avec une paire de bâtons télescopiques

1900 g la paire

Caution : 90 € la paire

Frais de location : **2,50 € / jour**



3 piolets

Camp - Jolly

Tailles disponibles : 60 / 65 / 70 cm

535 g (en 65 cm)

Caution : 10,50 € l'unité

Frais de location : **1,60 € / jour**



2 paires de crampons

Camp - Ice Trek - Fixations à lanières

890 g la paire

Caution : 59 € la paire

Frais de location : **2 € / jour**



4 casques

Petzl - Elios - Réglable

2 tailles disponibles - 345 g

Seulement disponibles pour les sorties associatives



4 harnais réglables

Snap - No School - Réglage au niveau des cuisses. 2 tailles disponibles

465 g en taille 1

Seulement disponibles pour les sorties associatives



KIT SÉCURITÉ (ARVA + pelle + sonde)

8 ARVA (Appareil de Recherche de Victime d'Avalanche)

Mammut - Barryvox (x6) - 160 g - 3 piles AAA (fournies) - Recherche analogique et digitale

Tracker DTS (x2) - 280 g - 3 piles AAA LP3 (fournies)

Recherche digitale

Caution : 284 € l'unité

Frais de location : **4 € / jour**



6 pelles à neige

Nic Impex - Pelle Mini Pro (x1) - 665 g

Ortovox - Pro orange (x3) - 600 g

Ortovox - Pro Alu (x1) - 660 g

Pas de frais de location (inclus dans le kit)



6 sondes à neige

Ortovox - 240 light (x2) - 240 cm - 200 g

Ortovox - 240 (x1) - 240 cm - 260 g

Black Diamond - Tour Probe (x2) - 190 cm - 210 g

Sonde 200 Ultralight (x2) - 200cm - 145 g

Pas de frais de location (inclus dans le kit)



Tout ce matériel est entreposé chez Samuel Granier et Sarah Stuck (à Ramonville Saint Agne).

Pour les sorties APRIM, comme pour vos sorties personnelles, les premiers à réserver seront les premiers servis !

Priorité est donnée aux demandes pour les sorties associatives.

Renseignements auprès de Samuel et Sarah pour retirer le matériel au 05 61 75 99 86.

Les cautions ne seront pas encaissées durant la durée de la location.

ASSURANCE

Pour adhérer à l'APRIM (et y pratiquer des activités), vous êtes obligés d'assurer votre responsabilité civile d'après la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 (et ce, même si vous avez déjà une assurance spécifique aux activités que vous comptez pratiquer).

Toujours d'après cette loi, l'assurance de vos accidents corporels est facultative, mais conseillée. Chaque adhérent « marcheur » étant assuré en Responsabilité Civile, l'APRIM et ses deux sections sont ainsi couvertes comme une personne à part entière.

Pour vous proposer ces assurances, nous nous sommes affiliés à la **FFME** (Fédération Française de Montagne et d'Escalade) pour la section **Montagne** et à la **FFRandonnée** (Fédération Française de Randonnée pédestre) pour la section **Randonnée**. Ces deux organismes nous fournissent des garanties par l'intermédiaire de leur compagnie d'assurance respective. Vous êtes donc assurés lorsque vous avez une licence de l'une de ces deux fédérations.



Qu'est-ce qu'une assurance «Responsabilité Civile» (RC) ?

Elle vous couvre pour les accidents que vous pouvez occasionner, et est valable dans le cadre ou non de l'APRIM.

Qu'est-ce qu'une assurance «Accidents Corporels» (AC) ?

Elle vous couvre pour les accidents que vous pouvez subir, et est valable dans le cadre ou non de l'APRIM. L'assurance porte sur les conséquences des "accidents", c'est-à-dire les atteintes corporelles non intentionnelles et résultant de l'action soudaine d'une cause extérieure à la victime.

Le coût de votre adhésion à l'APRIM se divise en deux parties :

- l'adhésion à l'association même (environ 15€), comprenant les frais de fonctionnement, le coût d'affiliation de l'APRIM aux fédérations ...
- le coût de votre licence FFME ou FFRandonnée.

→ Toute personne mineure voulant adhérer à l'APRIM, devra fournir une **autorisation parentale**.

→ Tout bulletin d'adhésion devra être accompagné d'un **certificat médical** datant de moins de trois mois.

→ Toutes les assurances sont valables au sein ou non de l'APRIM (pour les activités statutaires de chacune des fédérations), à partir de l'encaissement de votre règlement et ce, jusqu'au **31 août 2012** pour la **FFME** (les garanties seront automatiquement reconduites à l'échéance du 1er septembre 2012 pour les licenciés de l'exercice 2011-12 sous réserve que leur licence soit renouvelée avant le 01/12/2012) et jusqu'au **31 décembre 2012** pour la **FFRandonnée**.

→ Chaque Ami de l'APRIM peut participer gratuitement à une sortie par an, tout en bénéficiant d'une couverture adaptée à la sortie de son choix (randonnée ou raquettes).



Tous ces renseignements relatifs aux assurances sont un résumé des garanties de chaque fédération. Si vous voulez des précisions, n'hésitez pas à nous contacter !

		Activités couvertes *				
Licence	Type			Tarif	Description	
Section Montagne	 Adhésion + RC + AC			58 €	Randonnées de montagne, trekking, raquette à neige, ski de randonnée, surf de randonnée, expéditions lointaines, alpinisme, cascade de glace, dry-tooling, canyoning, escalade, via ferrata, escaud'arbre, slack line (0,60 max. du sol).	
		 Option ski de piste	✓	+ 5€	+ ski alpin, surf des neiges, monoski, ski de fond, télémark (le tout sur et hors domaine skiable).	
	Option «+»			+ 3€	garanties supérieures : Décès accidentel : 6000€ Frais médicaux : 300€. Plus d'infos sur la notice d'information de la FFME...	
	Option «+ +»			+ 10€	garanties supérieures : Décès accidentel : 20000€ Frais médicaux : 5000€. Plus d'infos sur la notice d'information de la FFME	
Section Randonnée	 Adhésion + RC + AC	✓		36 €	Randonnées sur itinéraires balisés ou non et enneigés ou non, décrits ou non, sans limite d'altitude en montagne dans le monde entier, y compris sur des itinéraires possédant des aménagements destinés à sécuriser la progression (échelles, mains courantes) utilisés de façon ponctuelle et sur de courtes distances, randonnées en raquettes à neige, ski de fond, marche nordique, randonnées avec animaux de bât, plongée en apnée, luge, pêche, parcours acrobatique...	
			✓	68 €		
	 Adhésion + RC + AC	✓		45 €	la randonnée, la randonnée alpine et de montagne avec parcours sur glaciers, passages avec petite escalade et , plus généralement dès que l'itinéraire exige en toute circonstance une technique et/ou un matériel spécifique à la haute montagne sans toutefois dépasser la cotation PD (peu difficile) de l'échelle internationale de cotation de l'UIAA en référence au guide le plus utilisé sur un secteur donné. Via ferrata, ski alpin sur piste et hors piste dans le domaine de la station, ski de randonnée, ski de montagne, snowboarding, snowskite, canoé kayak, canyoning, rafting, hot dog, nage en eau vive, course d'orientation, trail, cyclotourisme, VTT (excepté le VTT de descente et BMX), randonnée équestre. Les autres activités pré-citées pour les licences Valier et Montcalm.	
			✓	85 €		
Amis de l'APRIM	Adhésion sans assurance	✓		16 €	Aucune activité couverte Chaque Ami de l'APRIM pourra néanmoins participer gratuitement à une sortie par an (randonnée ou raquettes), tout en étant assuré (assurance limitée à 48h, inscription préalable obligatoire avant la sortie).	

RC = assurance Responsabilité Civile AC = assurance Accidents Corporels

(*) : ceci est un résumé des garanties des assurances. Veuillez nous contacter afin de recevoir le contrat complet auquel vous voulez souscrire. En outre, chacune d'elles possèdent des extensions de garanties (décès, invalidité...).

 = Formule individuelle  = Formule Familiale



BULLETIN D'ADHÉSION

Année 2012

Nom : Prénom :

✉ :

.....

.....

☎ :

Email :

Né(e) le : à :

Je m'engage à faire partie de l'APRIM en tant que membre actif pour l'année 2012.

J'ai noté que la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer la responsabilité civile et celle de leurs adhérents. Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé une assurance pour couvrir mes propres accidents corporels (voir p. 9).

En outre, je déclare être en bonne santé physique, ne pas suivre de traitement médical m'interdisant la marche, notamment en montagne, et m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.



Je joins à ce titre un certificat médical attestant ma bonne santé (obligatoire).

Dans l'optique de publications dans la presse spécialisée, j'autorise l'APRIM à utiliser des photos sur lesquelles j'apparais.

: Oui

: Non



Je choisis la formule suivante :



:  **Vignemale**

: Option Ski de Piste

: Option «+»

: Option «+++»



:  **Valier**

:  **Néouvielle**

:  **Montcalm**

:  **Ossau**

: Amis de l'APRIM

S'il s'agit d'une formule familiale (**Ossau** ou **Montcalm**), j'indique ci-dessous les **noms, prénoms** et **dates de naissance** des personnes qui seront également couvertes (conjoint(e) ou concubin(e) et enfants mineurs) par l'assurance :

.....
.....
.....

Je joins à mon bulletin d'adhésion :

: le règlement de la formule choisie ci-dessus, libellé à l'ordre de l'APRIM et d'un montant de€.

Pour faciliter votre paiement, nous pouvons encaisser votre règlement en deux fois. Dans ce cas, veuillez nous envoyer deux chèques d'un montant identique. L'un sera encaissé dès réception de votre courrier, l'autre un mois après.

: **un certificat médical datant de moins de trois mois (obligatoire pour toute adhésion sauf pour la formule Amis de l'APRIM).**

: le bulletin n°1 de la notice d'information FFME/Allianz (uniquement pour la formule Vignemale). Si vous n'avez pas cette notice, veuillez nous la demander, sinon elle est disponible ici : <http://www.ffme.fr/uploads/federation/documents/licence/2012-assurance-garanties-pdf.pdf>

Fait à : _____ Mention «**lu et approuvé**» et signature :

Date :

Adhésion à retourner à :

Hélène Massip - APRIM - Le Breil Haut - 82800 Vaissac